60me Année — Nouvelle Série — No 506 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 15 OCTOBRE 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

CONTE DE *SISTERON-JOURNAL*

La Messe de Saint-Pancrace

Bon Dieu ! qu'il était long, le sentier qui montait à Saint-Pancrace ! Et combien était haut perchée, la chapelle où allaient, en ce matin d'automne, faire leurs dévotions les pèlerins, venus de Costamerle, encore, à cette époque, fière sous-préfecture du Pays Sisteronnais !

Dès l'arrivée sur la plate-forme de l'ermitage, pendant que les uns admiraient le vaste panorama qui, par delà plaines et vallées, s'étend jusqu'aux majestueuses montagnes du Dauphiné, d'autres s'empressaient auprès de la source dont l'eau fraîche glaçait les dents.

De mon côté, je me dirigeai vers la chapelle afin de rejoindre M. le Curé à qui, ce jour-là, je devais servir de clergeon.

Au moment où je pénétrai dans la sacristie, j'entendis le prêtre pousser des exclamations :

— Par hasard, est-ce que ma gouvernante aurait oublié de mettre, dans ma sacoche, le vin de la messe ?...

J'ai beau chercher là-dedans... impossible de trouver la fiole de vin blanc qui m'est indispensable pour officier... Décidément elle vieillit, cette pauvre Césarine !...

Soudain, après un instant de réflexion :

— Prends cette burette, me dit M. le Curé, et va la faire remplir par un pélerin de ta connaissance. A défaut de vin blanc, tu pourras accepter du vin rouge à la condition expresse toutefois qu'il sera déclaré absolument pur, c'est-à-dire sans addition de la moindre goutte d'eau. C'est compris, n'est-ce pas ?

On imagine avec quel empressement je voulus remplir une aussi agréable mission. Hélas ! il me fallut vite déchanter. A la hâte, je revins à la sacristie où le prêtre, déjà revêtu de ses ornements, calice en mains, s'apprêtait à monter à l'autel.

— Monsieur le Curé, si vous saviez... balbutiai-je.

— Eh bien, quoi ?...

— Voici la burette... Elle est vide... Impossible de trouver, ce matin, à l'ermitage, la moindre goutte de vin pur ! !...

— Quel contre-temps !... Non, ce n'est pas croyable ! !... s'écria le digne homme qui ne put retenir un geste d'impatience.

Sortant alors de la sacristie, il traversa rapidement la chapelle et s'adressant, sous le porche, aux pèlerins qui se disposaient à entendre la messe :

— Mes chers paroissiens, déclara-t-il, je n'ai pas à rechercher les motifs, à coup sûr fort respectables, qui vous ont fait ajouter de l'eau au vin réservé à votre déjeuner sur l'herbe de l'ermitage. Vous me permettrez néanmoins de regretter, pour une fois, la sage précaution que vous avez prise. Car je dois vous informer que, de ce fait, je me trouve, ce matin, dans l'impossibilité absolue de célébrer la sainte Messe, les prescriptions du Rituel étant formelles à cet égard. Saint Pancrace ne sera pas content, aujourd'hui, vous vous en doutez bien. Néanmoins nous allons chanter les cantiques de circonstances pour remercier notre grand Saint local de la récolte particulièrement abondante qu'il a bien voulu nous accorder, cette année, tant en blé et en vin qu'en fruits de toutes sortes. De cette façon, nous pouvons être sûrs qu'il ne nous boudera pas pour les récoltes à venir.

Déjà le prêtre, suivi des pélerins, rentrait dans la chapelle, quand soudain, au dehors, des voix s'élevèrent:

— Le père Labutte !... Voilà le Père Labutte !...

Aussitôt toutes les têtes se retournèrent et, de divers côtés, on entendit des gens qui disaient :

— Oui, c'est bien lui ! — Ah ! tant mieux ! — On va peut-être pouvoir assister à la messe ! — Croyez-vous ? — Il a toujours, dans son carnier, plusieurs bouteilles de vin. — D'accord, mais son vin sera-t-il pur ?...

Et de fait, débouchant lentement du sentier, qui donne accès à l'ermitage, le père Labutte apparaissait, le coude en l'air, bouteille en main, buvant à la régalade du gros vin rouge dont quelques gouttes, éparpillées sur son visage, étincelaient, au soleil, comme des rubis.

Puis il avançait en chantant le refrain d'une chanson patoise :

— Quand faï chaù, faï sè ! !... (Quand il fait chaud, il fait soif !)

Tout le monde, à Costamerle, connaissait le père Labutte, vieux garçon, alors dans la force de l'âge, qui exploitait, sur les rampes de Gache, à l'adret, une vigne de plusieurs centaines de cannes, laquelle produisait le vin le plus coloré et le plus fruité du haut quartier de Sarrebosc.

Je le revois encore avec son visage de faune, aux joues empourprées dans un collier de barbe en désordre.

Chaque année, après les vendanges, on le voyait arriver, un beau matin, à Costamerle, portant en bandoulière un vieux carnier lesté de plusieurs bouteilles renfermant le vin nouveau de sa récolte — car il n'en buvait jamais d'autre, par fidélité à sa chère vigne, sa femme à lui, disait-il — et qui lui servait à arroser copieusement le plantureux repas qu'il venait se payer à l'auberge des Trois Rois.

Vers le soir, avant son retour au logis, on pouvait le voir errer, titubant et chantant, à travers les rues de la ville, un vieux feutre écrasé sur l'oreille, la blouse bleue flottant sur une taillole rouge, suivi d'innombrables gamins qui l'accablaient de lazzis et lui accrochaient, dans le dos, une pancarte portant des inscriptions plus ou moins facétieuses.

Aussitôt mis au courant de l'arrivée d'un pélerin qui pouvait peut-être sauver la situation, M. le Curé fendit la foule rapidement et s'étant avancé vers le nouvel arrivant, en train d'avaler une grande gorgée de vin :

— Attention ! cria-t-il, ne buvez pas tout votre vin !... Gardez-en encore un peu pour la messe !...

— Ne vous en faites pas, monsieur le Curé ! J'ai trois autres bouteilles par derrière, déclara d'un air tranquille le vigneron en montrant un carnier qui brimbalait lourdement sur son dos.

— Père Labutte, reprit alors le prêtre sur un ton solennel, pouvez-vous me donner l'assurance formelle, sous peine éventuellement d'un grave péché — et même, au cas particulier, d'un véritable sacrilège — que le vin d'une de vos bouteilles est absolument pur ?

— Pour ça, monsieur le Curé, pas le moindre doute !... Car je suis seul — et j'y tiens — à faire mon vin, à l'ancienne manière, la plus pénible hélas ! et qui n'est peut-être pas la plus... j'ose à peine le dire... la plus convenable !... Oui, c'est en dansant, pieds nus, et même nu comme un ver — car il fait chaud ! — que j'écrase mes raisins, au son de ma vieille flûte pour me donner du courage et pour trouver le temps moins long. Je puis donc jurer qu'à part ce qui provient de mes pauvres sueurs, mon vin est parfaitement pur.

Après cette déclaration d'une spontanéité aussi franche et en même temps si touchante en sa sincérité, le prêtre s'empressa de dire en souriant :

— Soyez persuadé, brave homme, que le père Noé ne faisait pas son vin d'une autre façon. Tout le monde pratiquait ainsi, dans l'ancien temps. D'ailleurs les impuretés de la fabrication ne s'évaporent-elles pas, avec la permission du bon Dieu, quand le raisin bout dans la cuve ?

Ces paroles ayant été unanimement approuvées, M. le Curé dont le visage rayonnait éleva soudain la voix :

— Heureux les humbles !... Heureux les cœurs purs !... Grâce à vous, père Labutte, ouvrier d'une modeste, mais honnête tâche, je vais pouvoir celébrer la sainte Messe et, avec le concours des pélerins ici présents, honorer notre grand saint Pancrare, le jour de sa fête, comme il se doit.

Sur-le-champ on fit l'ovation que vous pouvez imaginer au père Labutte qui fut félicité et remercié vivement de tous côtés. On entendit même plusieurs voix lui donner du *Monsieur* gros comme le bras !...

Sans tarder, M. le Curé tint à honneur de le conduire jusqu'au chœur de la chapelle où lui fut réservée une place de choix.

Dès la sortie de la messe, Monsieur Labutte fut l'objet, de la part des familles bourgeoises les plus cossues, de l'invitation à déjeuner la plus cordiale. Mais le solitaire de Gache que gênaient les manières du beau monde et qui ne savait boire son vin qu'à la régalade, refusa très dignement.

Toutefois quand on le vit sortir de son vieux carnier, un simple morceau de lard et mordre — avec quel appétit — à un énorme croûton de pain bis frotté d'ail, sans doute pour se donner plus souvent l'occasion de caresser la bouteille, quelques personnes se crurent obligées d'améliorer son plus que modeste menu.

On put voir alors la belle madame Groseillon lui offrir, sur le papier blanc de sa charcuterie, un respectable quartier de pâté en croûte, flanqué de tranches de saucisson d'une largeur pas ordinaire. De son côté, le patron de l'auberge de la Tête Noire vint lui mettre en main le manche d'un gigot auquel adhérait une bonne demi-livre de chair rose, et d'un fondant !... Pour ne pas être en reste, Mlle Bassail, de l'Hôtel du Bras d'Or, daigna lui faire servir une cuisse de poularde marbrée de truffe. Enfin les sœurs Carotte, de l'Epicerie des Quatre Coins, lui présentèrent, pour son dessert, sur de larges feuilles de vigne, divers fromages du pays dont il renifla l'odeur redoutable avec un air de fin connaisseur.

Tel un ogre affamé, le père Labutte acceptait tout, attaquait tout sans désamparer, bref faisait honneur — et comment ! — à toutes ces bonnes choses à mesure qu'on les étalait devant lui.

Mais le bouquet, ce fut quand il goûta, pour la première fois de sa vie, disait-il, aux célèbres choux à la crême de la Maison Chrestian, ainsi qu'aux frangipanes, si délicatement parfumée de la Pâtisserie Alivon, sans oublier les incomparables tortillons des Demoiselles Figuière.

C'était plaisir de le voir engouffrer presque d'un seul coup chacun de ces beaux gâteaux avec une prestesse qui arrachait aux enfants, en cercle autour de lui, des Oh ! et des Ah ! à la fois d'admiration et d'envie.

Déjà plus d'un généreux donateur, à part soi, redoutait pour cet engloutisseur les fâcheuses conséquences de ce repas gargantuesque.

Tout à coup après avoir vidé sa dernière bouteille dont le contenu avait jailli en cascade dans son gosier ainsi qu'en un gouffre sans fond :

— Je crois qu'en voilà assez pour une fois ! dit-il en faisant claquer sa langue avec satisfaction. J'ai mangé au moins pour une semaine. C'est le meilleur repas de ma vie. Grand merci à tous !

Fermant alors d'un coup sec son couteau de campagne, il se renversa sur le dos et s'endormit aussitôt du sommeil du juste.

Mais comme, en cette saison, le jour déclinait de bonne heure, il fallut bientôt songer à descendre à Costamerle dont les toits roses s'effaçaient peu à peu, là-bas, dans l'ombre bleue de la vallée.

Il va sans dire qu'à l'instant du départ on se fit un devoir de réveiller le héros de la journée qui ronflait comme un soufflet de forge. Pendant quelques instants, ce fut peine perdue. Enfin, après avoir été fortement secoué, il murmura, dans un grognement :

— Laissez-moi dormir... Je suis bien ici... Passer la nuit dehors, çà me connait, surtout en cette saison où j'attends souvent *la lièvre* au gîte. Ne vous en faites pas pour moi... Adiousias !... acheva-t-il en reprenant soudain son ronflement qui, sortant, semblait-il, d'un tuyau d'orgue, faisait paraître, par contraste, plus harmonieux, dans la sérénité du soir automnal, le murmure argentin de la source.

Depuis ce jour, quand un Costamerlais s'entend reprocher de taquiner un peu trop souvent la dive bouteille, tout de suite il le prend de haut et ne manque pas de s'écrier :

— Respect aux amateurs de vin pur du Pays !... Car notre Saint Pancrace lui-même, tout puissant qu'il est, une fois, pour avoir sa messe annuelle, à son ermitage, a bien été obligé de faire confiance au vin d'un ivrogne !

Edmond CALVET.

Paris, Août 1955.

A propos de la Reconstruction du Centre de la Ville

Mercredi 12 Octobre 1955, à la Mairie de Sisteron, s'est tenue une importante réunion au sujet du retard apporté à la terminaison des immeubles du centre de Sisteron.

La réunion était présidée par M. le Sous-Préfet de Forcalquier, qui dirigeait les débats, et groupait Madame Massot-Devèze, présidente de l'Association des Sinistrés, entourée de M. Sias, vice-président, Bernard, trésorier et Aubry, secrétaire. Etaient également présents M. Fauque, 1er adjoint au Maire de Sisteron et remplaçant celui-ci, gravement malade, MM. Jaubert, directeur du M.R.L. pour les Basses-Alpes, et son adjoint Jardon, commissaire à l'Association Syndicale Boyer, du service des Dommages de Guerre à Marseille, et Moroge, de Digne.

M. Sias représentait en outre la Chambre de Commerce des Basses-Alpes à titre de membre secrétaire, sinistré, résidant à Sisteron.

La séance fut ouverte par M. le Sous-Préfet qui salua les personnes présentes et précisa le vif désir de l'Administration Centrale, qu'il représente, de voir se dissiper au plus tôt le malaise indéniable qui existe à Sisteron au sujet de la reconstruction du centre ville. Le représentant de M. le Préfet des Basses-Alpes exprima son désir personnel de contribuer à améliorer rapidement la situation, de façon que tous les sinistrés propriétaires puissent enfin obtenir satisfaction.

Entrant dans les questions de détail, la Présidente des Sinistrés est appelée à préciser les raisons du mécontentement quasi général des propriétaires du centre.

Il y a tout d'abord les sinistrés qui n'ont pu encore, pour des raisons diverses, prendre possession de leurs appartements ou de leurs magasins. Pour ceux-là, c'est une question de FINITIONS qui est en jeu, et il est certain que tout doit être mis en œuvre pour que les entreprises responsables, soit en premier lieu la Société des Grands Travaux de Marseille, soit les entreprises annexes, notamment la peinture, achèvent le travail qui leur incombe. De nombreuses lettres de réclamations de sinistrés sont lues par la Présidente de l'Association, tous les membres présents à la réunion en reconnaissent le bien fondé, d'une façon générale, et M. le Sous-Préfet demande instamment au commissaire de l'A. S. de prendre sans retard toutes les mesures qui s'imposent pour contraindre les entreprises défaillantes à terminer enfin les travaux.

Le rôle important de l'Association Syndicale de Reconstruction est alors évoqué, celui de l'Association des Sinistrés étant de centraliser et de transmettre les revendications de ses membres. L'A. S. de Reconstruction a pour but précisément de défendre les intérêts des sinistrés, qu'elle représente, et de faire aboutir leurs réclamations. Or, depuis trop longtemps déjà, l'A. S. est en sommeil, et la situation s'est récemment aggravée par suite de la maladie de deux de ses trois membres du bureau MM. Paret et Colomb, de Sisteron.

Celà est certes très regrettable, mais les choses ne peuvent s'éterniser davantage, trop de temps déjà a été perdu, et une réunion générale officielle de l'Association Syndicale de Reconstruction est prévue à Sisteron pour le Samedi 5 Novembre à 16 h.

Tous les sinistrés propriétaires intéressés y seront convoqués et seront appelés à nommer un nouveau bureau qui pourra alors véritablement prendre en mains la question et faire aboutir les affaires qui traînent encore au point de vue de la reconstruction du centre.

Par ailleurs, et c'est là le second point sur lequel Mme Massot attira l'attention générale, il y a la question des MALFAÇONS dont se plaignent la plupart des propriétaires déjà relogés. Des lettres de réclamations sont également lues à ce sujet, dont le bien fondé est tout à fait évident. A ce sujet, aussi, le rôle du bureau de l'A. S. de Reconstruction apparaît tout à fait primordial, et M. le Sous-Préfet s'engage à suivre de près l'évolution de la question, et à contribuer à ce que les sinistrés obtiennent juste satisfaction.

Il est d'autre part prévu, pour régler au mieux et au plus vite les litiges pouvant subsister, que le commissaire Jordan sera dorénavant présent à Sisteron une fois tous les 15 jours, le Mercredi, à partir de 10 h du matin, dans une salle de la Mairie de Sisteron. Les propriétaires sinistrés qui ont des revendications à émettre pourront donc venir l'y trouver et les architectes responsables seront également priés de se rendre à Sisteron les mêmes jours que M. Jardon, qui les préviendra à l'avance.

Les représentants des sinistrés enregistrent avec satisfaction ces nouvelles dispositions et espèrent que de cette façon, bon nombre de difficultés pourront être plus rapidement aplanies.

C'est aussi le souhait que formule M. le Sous-Préfet, dont il convient de souligner toute l'autorité et l'objectivité dont il fit preuve pendant toute la conduite de la réunion.

Un tour d'horizon fut ensuite fait au point de vue de la situation des différents ilôts, certaines « affaires », certains litiges entre des propriétaires et l'Administration retardant particulièrement les choses en quelques endroits précis. C'est ainsi que fut évoqué le conflit CHAUVIN-ANTONA, auquel une solution pourrait tout de même être donnée, dans un avenir pas trop lointain, semble-t-il. Il y a également les cas LAGARDE, ancien café, et GACHET, auquel il est imposé un chauffage collectif au mazout, dont il ne veut pas. Enfin il fut longuement discuté du conflit le plus sérieux, le plus marquant, PARET-BEC, qui amena de vives discussions entre les représentants du M.R.L. et ceux des sinistrés, ceux-ci, à juste titre, considérant cette situation comme véritablement scandaleuse, et soulevant la réprobation générale de l'opinion publique à Sisteron. Actuellement l'affaire n'est pas réglée, étant entre les mains de M. le Préfet des Basses-Alpes.

La réunion se termina par l'évocation du cas des petits propriétaires sinistrés dont le montant réduit des dommages de guerre ne permet pas de grosses constructions. La question est en cours et sera sans doute résolue dans le cadre de l'amélioration de l'habitat (immeubles insalubres) avec l'aide de la Municipalité de Sisteron.

Bonne séance de travail, en somme, que cette réunion.

De nouvelles promesses ont été faites aux sinistrés, qui espèrent seulement qu'elles seront tenues.

Enfin !..

PARIS - MATCH

en vente cette semaine partout.

Au sommaire de ce numéro : La nouvelle Citroën en photos-couleurs et tous les secrets de sa fabrication ; Comment j'ai volé de New-York à Paris, par Lindbergh ; Avec les témoins de la révolution en Argentine ; Au cœur du drame marocain ; La place de la France reste vide à l'O. N.U. ; Les mutins du 406me de Rouen.

© VILLE DE SISTERON

SISTERON TOURISTIQUE

La saison touristique touche à sa fin, elle est gratifiée d'une série de beaux jours qui peuvent rivaliser avec ceux de la Côte d'Azur ; si les matinées sont fraîches, par contre la journée est chaude puisque le soleil prodigue ses rayons sur la campagne et sur les plantes qui honorent encore les jardins ; c'est pourquoi certains estivants hésitent à rentrer chez eux et prolongent leur séjour ici. On les voit s'égailler dans la ville et dans la campagne où les plantes odoriférentes fleurent bon le thym, la lavande, la sauge et le laurier.

Certes, Sisteron a été cette année le lieu de prédilection des touristes en quête d'un bon climat, leur nombre plus grand que celui des années précédentes nous montre avec quel amour ils ont dirigé leur promenade pour chez nous se reposer des tracas de la vie absorbante des grandes villes.

Nous avons vu avec plaisir, au cours des mois de Juillet et Août, des voitures de toutes origines parmi lesquelles nous avons noté des Suisses, des Belges, des Allemandes, des Anglaises et des Hollandaises qui toutes ont fait escale à Sisteron emportant dans leur pays un bon souvenir de la patrie de Paul Arène.

Tout fait prévoir que lorsque Sisteron sera débarrassée de tous les matériaux qui aujourd'hui encore servent à finir les immeubles et la construction du tunnel, notre ville deviendra tout à fait le coin rêvé des estivants amoureux des beautés du climat de la Haute-Provence, que leur réserve la Route Napoléon.

P. L.

NOUVEAU

VELOSOLEX 1956

Livrable au Garage BUES

A. S. SHELL DE BERRE et SISTERON-VELO 2 à 2

Le lever de rideau de la journée sportive de Dimanche a mis en présence la réserve de La Provençale de Manosque et celle du Sisteron-Vélo.

Dans son ensemble cette partie s'est déroulée agréablement et le match nul apporte exactement le bien joué de chaque équipe.

Certains jeunes joueurs doivent être suivis de très près car c'est dans les équipes réserves que l'on forme de bons éléments.

***

Le match de championnat opposant l'A. S. Shell de Berre et Sisteron-Vélo n'a pas enchanté le nombreux public. Un score nul est venu un quart d'heure avant la fin alors que les Sisteronnais ont mené par 2 buts à 0.

L'équipe locale, celle qui intéresse tous les Sisteronnais sportifs, n'a pas été heureusement formée. Elle offrait deux gros trous qui peuvent être comblés aisément. Il s'agit simplement de vouloir le faire. A notre avis, il faut renforcer sérieusement tout le côté gauche. Après celà l'équipe Sisteronnaise peut prétendre à faire figure. Les deux buts rentrés par Sisteron ont été nets, le but de Fabre a été vicieux et celui de Georges Tron de la tête dans un corner.

***

Demain Dimanche, en championnat, sur le Stade de Beaulieu, Sisteron-Vélo recevra l'U. S. Vauban, de Marseille.

Coup d'envoi à 15 heures.

APPEL D'URGENCE

Un vétérinaire, M. Armand Plâtre, se rendait l'autre nuit en automobile dans une ferme inconnue, lorsqu'à un carrefour il hésita entre plusieurs routes. Descendant de voiture, M. Armand Plâtre déchiffra sans difficulté les indications des poteaux indicateurs en s'éclairant avec son boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les redevables ayant reçu la fiche F3 sont priés de bien vouloir la renvoyer à l'Inspecteur Central.

Il est précisé que le forfait ne prenant effet que du 1er Janvier 1956, les déclarations concernant les 3me et 4me trimestres 1955 doivent être adressées dans les délais ordinaires.

AVIS

L'auteur de la note signée anonymement *Un Groupe de Coopérateurs* que nous avons publiée dans notre dernier numéro, est instamment prié de vouloir bien se faire connaître.

REOUVERTURE

de la Pâtisserie - Confiserie

BRUN - ALLEMAND

Mardi 18 Octobre.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE DE SISTERON

Vendredi, le conseil de l'Association des Parents d'Elèves du Collège de Sisteron tenait, sous la présidence de Me Malplat, sa séance de rentrée pour préparer l'Assemblée Générale fixée, à la suite de diverses propositions, en l'après-midi du dernier jour de congé de Toussaint.

Il entendait la relation des difficultés et des espérances de la rentrée et exprimait une certaine surprise — commune avec la Direction — de constater que la rentrée est impérative pour les élèves tandis que la totalité du corps professoral n'est pas en place... pas même sur le papier ; ni les horaires, par conséquence.

Après examen des modifications de sa composition, le Conseil décide de proposer à l'Assemblée Générale l'élection — ou la réélection — de six de ses membres, d'entériner la constitution d'une demande de compte courant, la façon de recouvrer les cotisations et leur ventilation. Du courrier de liaison avec la Fédération Nationale, il retirait un désir de réaliser à Sisteron plus qu'un contact entre parents, mais encore œuvre de culture personnelle.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée

Dimanche, en matinée seulement

LES CHIFFONNIERS D'EMMAUS

Ce film qui émeut profondément est magnifiquement interprété par Yves Deniaud, Gaby Morlay, Madeleine Robinson, Zappy Max, François Patrice, Pierre Trabaud, etc...

BONS DE SUCRE AUX ECONOMIQUEMENT FAIBLES

Les bons de sucre du 3me trimestre sont en Mairie où les titulaires de la carte d'économiquement faible sont priés de les retirer avant le 25 Octobre. Ne pas oublier d'apporter la carte jaune.

ELECTIONS AUX CAISSES DE SECURITE SOCIALE

Les employeurs ayant fait le nécessaire pour l'inscription de leurs employés sur les listes électorales des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales sont invités à retirer les cartes d'électeurs de leur personnel, dans le plus bref délai.

De même les retraités et invalides s'étant fait inscrire doivent retirer leur carte à la Mairie.

SOCIETE DU SOU DES ECOLES LAIQUES

Le bureau remercie sincèrement M. Jean Nal et Mlle Blanc Malvina pour leur don de 500 francs à l'occasion de leur mariage et leur adresse ses meilleurs vœux.

FOIRE

La foire de Lundi dernier, dite de la Saint-Domnin, a été calme dans son ensemble.

Très peu de bétail et l'animation se trouva surtout autour des nombreux stands des marchands forains.

VARIETES - DANCING

Demain Dimanche 16 Octobre, à 21 heures, aura lieu aux Variétés-Dancing, le Grand Bal d'Ouverture animé par l'orchestre Edouard Marin et son Ensemble d'Aix-en-Provence.

Comme la jeunesse le sait, le jazz Edouard Marin est un sûr garant de la réussite de cette soirée.

POUR LA TOUSSAINT

Choix de Chrysanthèmes

Plantes d'Appartements

Fleurs Fraîches

Oignons de Tulipes, Jacynthes, etc...

chez

Mme Charlotte LIEUTIER

Fleuriste — Bourg - Reynaud

Tél. 187

Livraison à domicile

BLE EMPOISONNE

La Fédération départementale des Groupements de défense contre les ennemis des cultures, informe ses membres qu'elle met à leur disposition, à Digne, du blé empoisonné pour la destruction des rongeurs.

La demande doit en être faite à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture, à Digne, qui a procédé à la préparation du produit en sacs de 5 et 10 kgs.

AVIS DE LA MAIRIE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au secrétariat de la Mairie pour affaire les concernant : Robert Léon, Heyriès Léon, Julien Philémon, Scala Martial.

A LA CATHEDRALE

A partir de ce Dimanche 16 Octobre, Messes à 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30.

La Préfecture des Basses-Alpes coommunique :

L'attention des employeurs et salariés des professions et régions comprises dans le champ d'application de la convention collective nationale des transports routiers en date du 21 Décembre 1950, est appelée sur un avis publié au *Journal Officiel* du 30 Septembre 1955, relatif à la généralisation de deux avenants à cette convention, intervenus les 21 et 29 Juillet 1955.

Les intéressés sont priés de faire connaître dans un délai de 15 jours leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée.

ETABLISSEMENTS

Francis JOURDAN

Appareils Ménagers Modernes

Avenue des Arcades — SISTERON

Tout ce qui concerne l'équipement du ménage

Machines à laver CONORD

REFRIGERATEURS électromagnétiques

CUISINIERES bois charbons feu continu

Poêles — Cheminées — Radiateurs Gaz, Electricité

Aspirateurs, etc...

Exposition permanente

VENTE A CREDIT

TAXI AMBULANCE RICHIER

Tél. 65 SISTERON

Pour tous vos travaux de couture la machine la plus pratique la plus solide et la moins chère c'est la Machine

VENTE A CREDIT

Démonstration sur simple demande

chez **ROME**

Agent Général des Machines à Coudre NEVA et des Cycles SOUVET

VENTE — REPARATION

Tél. 178 — SISTERON

MARGAILLAN — TAXI

Téléphone 194

12, rue de Provence, SISTERON

un superbe TAILLEUR...

un beau COMPLET...

un VESTON fantaisie...

OUI... *mais avec la griffe*

Pierre MÉNARDO

Tailleur Hommes Dames

54, Rue Droite — SISTERON

Garantie Assurée

TEINTURERIE DEGRAISSAGE

STOPPAGE REMAILLAGE

Mme Margaillan

12, rue de Provence, SISTERON

Téléphone 194

Vespa 125 cc. 1955

125.000 frs

+ taxes

Compteur km 3.600 francs

Agences partout

Livraison immédiate

Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

Nouveau Moteur très silencieux

Consommation diminuée

Carrosserie affinée

Suspension encore améliorée

Fabrication en grande série

ETAT-CIVIL

du 8 au 13 Octobre 1955

Naissances : Evelyne Rosemonde Chantal Latil, avenue de la Libération. — Jean-Charles Marie Alain Guillaume, avenue de la Libération. — Michel Claude Arnoux, avenue de la Libération. — Gérard Claude Marino, avenue de la Libération. — Lucien Jean-Claude Ellena, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Gaston Philippe Martin, chauffeur, domicilié à Sisteron, et Michèle Henriette Roman, employée d'usine, domiciliée à Veynes.

RASOIR ÉLECTRIQUE PHILISHAVE

PHILIPS

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Imprimerie LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?

Aux Meubles Sisteronnais

ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.

57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93

Grand assortiment de

SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER

Tous les Styles — Tous les Prix

Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)

ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien

Grande facilité de paiement

Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre — 57, Rue Droite — SISTERON

Offrez **LIP** ÉGALEMENT *à Crédit*

Agent Officiel

W. VIGNET

Rue de Provence

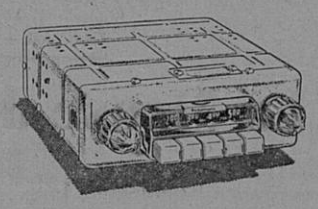

RADIO-MATIC

la T. S. F. dans votre voiture

Agent installateur

A. BRUN

Garage du Dauphiné — SISTERON

Téléphone 26

MARBRERIE GENERALE

FUNERAIRE — BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier

Rue des Combes — SISTERON

Outillage Moderne

Prix intéressants.

Amateurs de MOTOS et SCOOTERS vous n'avez pas besoin d'aller au SALON DE LA MOTO pour voir les dernières nouveautés de « TERROT » une visite chez le concessionnaire

Paul ALBERT

Avenue de la Gare, SISTERON

s'impose dès aujourd'hui.

Vous pourrez y voir et passer commande soit d'un LUTIN, le cyclomoteur simple, silencieux, robuste, économique et d'un prix abordable à toutes les bourses, soit d'un Vélomoteur ETMS ou ETDS 125 cm3, 4 vitesses, suspension HR, et enfin d'un SCOOTERROT, le dernier né de la technique en matière de Scooter.

Toutes ces machines peuvent être vendues à crédit, payables en 3, 6, 9, 12, 15 et 18 mensualités.

Le service après vente est assuré

Tous accessoires et Pièces de rechange en magasin

Stock de Pneumatiques

Huiles spéciales 2 T toutes marques

et... AZUR le supercarburant toujours sûr

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

L'HIVER EST LA...

N'attendez plus pour faire votre provision de charbon

Passez vos commandes des à présent chez

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43

ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie

Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY

CARMONOIX seul dépositaire pour la région

La Maison Marceau BLANC

Bois et Charbons

Dépôt de Desmarais Frères

Les 4 Coins — SISTERON

informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Achetez tous vos **MEUBLES** à la Fabrique **BOUISSON**

10, Rue Saunerie — SISTERON

la seule Maison où vous trouverez

Le plus grand choix de Meubles

LA MEILLEURE QUALITE

Des Prix sans concurrence

Une seule visite vous convaincra.

© VILLE DE SISTERON